

## Introduction

Hors du contexte de la guerre, le tournoi est la forme primaire de toutes les situations d'opposition entre chevaliers. Probablement apparu au XI<sup>e</sup> siècle, il peut se définir comme l'affrontement en rase campagne de deux groupes de guerriers à cheval, armés de lances, identifiés par des armoiries, qui s'efforcent de capturer hommes et chevaux adverses pour les rançonner<sup>1</sup>. En rangs serrés, les cavaliers donnent la charge contre ceux d'en face. Les premières descriptions de ce jeu martial mentionnent les charges, fuites et prises ainsi que les nombreux incidents qui émaillent les confrontations.

Le tournoi est peut-être né du besoin d'entraînement suscité par une nouvelle technique guerrière apparue dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, qui consiste à prendre la lance d'une main et à la maintenir à l'horizontale grâce à un crochet intégré à l'armure. Abandonnant la tenue de la lance comme un javelot, les guerriers francs utilisent cette nouvelle forme d'attaque lors d'assauts collectifs pendant la première croisade (1096). Sa dimension collective nécessite une bonne organisation et le tournoi peut alors se concevoir comme une répétition générale de la bataille. Cependant, il se distingue du fait de guerre par le refuge dont disposent les cavaliers et par son but qui n'est pas la mort de l'adversaire mais sa capture. Simulacre de guerre et forme d'entraînement, il dégénère très souvent : la frontière entre guerre et tournoi est parfois confuse. La soudaine abondance d'allusions aux tournois dans les chroniques de plusieurs pays d'Europe vers les années 1125-1130 atteste d'une pratique déjà très répandue.

À partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le roman, nouveau genre littéraire, met l'amour et la fiction au cœur de chaque récit. Tandis que les chansons de gestes racontaient les avatars des batailles, la littérature chevaleresque évoque les exploits de formidables champions, à l'image des héros de Chrétien de Troyes : Érec, Cligès, Lancelot ou Gauvain<sup>2</sup>... Simple jeu guerrier dans ses débuts, le tournoi s'infléchit à mesure que de nouvelles valeurs imprègnent la chevalerie.

1. *Dictionnaire du Moyen Âge*, (GAUVARD C., DE LIBERA A., ZINK M., dir.), Paris, 2002, p. 1399.

2. CHRÉTIEN DE TROYES, « Érec et Énide », « Cligès », « Le Chevalier de la Charrette », « Le Chevalier au Lion », « Le conte du Graal », *Romans*, Paris, 1999.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, le tournoi prend un tournant romanescque décisif dans sa forme : il s'individualise. La transition du tournoi vers la joute s'explique « par l'individualisme des chevaliers, leur quête de renommée, les progrès de l'armement défensif et le goût du public, particulièrement féminin, désireux d'assister aux tournois<sup>3</sup> ».

La transition technique du tournoi vers la joute correspond au passage d'un affrontement de groupes à un combat à un contre un, avec une toile séparant les deux combattants et obligeant les chevaux à respecter un couloir de course. Ce changement dans la forme s'accompagne d'une modification essentielle de l'objectif du combattant puisqu'il ne cherche plus à faire prisonnier son adversaire mais à le désarçonner et, au fil du temps, à rompre sa lance sur lui.

Comme les prouesses dans les tournois leur assurent une carrière brillante et la renommée, l'identification des chevaliers en action doit être facile et leurs exploits individualisés<sup>4</sup>. Avec la personnalisation du combat, les affrontements intègrent progressivement d'autres évolutions : la dramatisation et la théâtralisation. Les entrées en lices des chevaliers se font attendre et s'effectuent en musique. Les annonces des crieurs mettent en tension les spectateurs. Les champions sont revêtus d'étoffes et de signes distinctifs : les joutes se donnent à voir comme de véritables spectacles.

La déclinaison du tournoi vers la joute est également caractéristique d'une évolution culturelle. Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, à mesure que les combats s'individualisent et se codifient, la pratique des joutes devient plus courtoise. La courtoisie s'entend à la fois comme un art de vivre, un idéal de chevalerie et une éthique plus raffinée dans le rapport entre hommes et femmes. Les mécanismes de cour se transposent dans les joutes : « La quête de l'amour et celle de la gloire ne peuvent en effet être dissociées de la pratique de ces combats et de la démonstration publique et spectaculaire de la prouesse<sup>5</sup>. » Les différences avec les combats des siècles précédents sont donc à la fois techniques et conceptuelles.

Les confrontations chevaleresques vont ainsi connaître de profondes transformations pour parvenir au début du XV<sup>e</sup> siècle à des spectacles hautement élaborés : les pas d'armes.

À la manière d'un simulacre de situation militaire, le pas d'armes est un exercice de joute consistant à défendre un « pas » contre quiconque relève le défi. Les participants obéissent à la fiction de défendre ou d'attaquer un passage, un pont ou une croisée de chemins contre tout venant<sup>6</sup>. Il suffit à un chevalier de toucher de sa lance les armes arborées par le gardien du

3. FLORI J., *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, 1999, p. 148.

4. DUBY G., *Guillaume le Maréchal ou Le meilleur chevalier du monde*, Paris, 1984.

5. QUERUEL D., « Tournois et romans d'aventure en Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle », *Le Tournoi au Moyen Âge*, Cahiers du centre d'histoire médiévale, n° 2, Lyon, 2003, p. 45.

6. LINDNER A., « L'influence du roman chevaleresque français sur le pas d'armes », *PCEEB*, n° 31, Neuchâtel, 1991, p. 67.

pas pour que l'affrontement courtois soit provoqué entre deux combattants. L'objectif du chevalier est de rompre des lances sur son adversaire ou d'échanger avec lui un nombre déterminé de coups d'épée ou de hache.

La dénomination « pas » renvoie à une situation militaire classique au Moyen Âge. En situation de guerre, les troupes défendent des positions stratégiques. Les chevaliers interdisent le passage d'un col, d'un pont, d'une entrée de ville à tous ceux qui voudraient le franchir. Cette logique militaire d'un lieu stratégique défendu, transposé dans le domaine des tournois, aboutit au nouveau genre de joutes. Dans les pas d'armes, les combattants jouent chacun leur rôle : on parle de gardiens et d'assaillants. Les uns feignent de défendre un passage contre d'autres venus pour le forcer.

Écrit au début du xv<sup>e</sup> siècle, *Le Livre des faits du Maréchal Boucicaut* utilise cette terminologie de défense d'un pas pour raconter un épisode guerrier de Louis de Culant en Turquie<sup>7</sup>. Dans sa chronique, Diego Enriquez del Castillo évoque à son tour le pas de Medina del Campo, qui voit la résistance des troupes réunies autour de l'archevêque de Tolède face à celles du roi de Castille<sup>8</sup>. Cette situation, qui fait du Tolédan le chef des gardiens d'un pas, n'est pas nouvelle. La littérature épique médiévale est riche dans ce domaine. L'épisode militaire le plus célèbre du Moyen Âge est probablement celui raconté dans *La Chanson de Roland*. Datant du xii<sup>e</sup> siècle, elle raconte une équipée guerrière des troupes de Charlemagne à la fin du viii<sup>e</sup> siècle. Roland, fidèle serviteur de Charlemagne, défend le passage entre l'Espagne et la France à Roncevaux. Dans cette bataille contre les Sarrasins emmenés par Marsile, il perd la vie. La chanson raconte comment avant l'assaut, le neveu de Marsile fait vœu d'aller porter le premier coup à Roland. Douze barons des troupes maures se succèdent ensuite pour affirmer leur intention de combattre Roland, à l'image d'Estremaris, qui déclare : « J'irai à Roncevaux au passage des ports<sup>9</sup>. » Ce schéma classique sera aussi celui des pas d'armes. Le poème du xiii<sup>e</sup> siècle retraçant les exploits guerriers de Saladin fait également état de cette situation guerrière de défense d'un pas<sup>10</sup>. L'histoire de la protection du passage, qui ouvre sur la terre d'Angleterre, par les troupes du roi Richard (Cœur de Lion) et de son attaque par celles de Saladin est encore très en vogue au xv<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Dans le récit en prose, cet épisode guerrier fait d'ailleurs suite au tournoi de Ponthieu et précède d'autres aventures chevaleresques.

7. « Le Livre des faits du bon messire Jean Le Maingre, dit Boucicaut, Maréchal de France et Gouverneur de Genes », 2, 3 et 4<sup>e</sup> parties, *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, T. VII, Paris, 1825, p. 41.

8. ENRIQUEZ DEL CASTILLO D., *Crónica del Rey don Enrique el Cuarto*, Madrid, 1953, p. 163 : « para resistir el paso de Medina... »

9. *La Chanson de Roland*, (Moignet G., éd.), Paris, 1989, p. 85-91.

10. LEJEUNE R., « Le premier cycle de la croisade, de Godefroy à Saladin, entre la chronique et le conte de fées, 1100-1300 », *Les Épopées romanes, L'épopée en France*, (Winter C., éd.), Heidelberg, 1986.

11. « Saladin », *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre Sainte xif-xvif siècle*, (RÉGNIER BOHLER D., dir.), Paris, 1997, p. 421-498.

La mise en scène de la défense d'un lieu ou d'un passage par un chevalier fait ainsi l'originalité des pas d'armes par rapport au tournoi ou à la joute classique.

Dans un historique du tournoi menant vers la forme stylisée des pas d'armes, il est indispensable de préciser que l'apparition d'un genre de combat chevaleresque ne met pas nécessairement un terme au précédent. Un inventaire des différentes formes de combat à la lance et à cheval, que l'on regroupe commodément sous l'appellation « tournoi », montre une diversité étonnante : tournois, mêlées, joutes, behourd, Tables rondes, jeu de cañas, courses de planchon, commençailles, essais, pas d'armes, emprises d'armes, épINETTE. Plus d'une vingtaine d'appellations permet de les évoquer parmi lesquelles on trouve encore : ahatine, assemblée, cembel, derei, estor, mellée, poigneiz, presse, pardon d'armes, trespignées, tupineis, bourdeis<sup>12</sup>.

Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les tournois sont devenus populaires au-delà des cercles fermés de la chevalerie<sup>13</sup>. Tous les milieux sociaux masculins appréciaient cet exercice et le pratiquent. Il n'y a pas que la noblesse qui joute<sup>14</sup>. De nombreux exemples de bourgeois participant à des combats sont avérés<sup>15</sup>. À Arras, en 1428, des représentants des plus grandes familles bourgeoises de la ville s'affrontent en présence de Philippe le Bon, duc de Bourgogne<sup>16</sup>. Quelques années plus tard, à Bruges, en 1440, les bourgeois se mêlent aux nobles tels que le seigneur de Wavrin ou celui de Clèves pour combattre<sup>17</sup>. Les villes du nord de la France organisent quantitativement plus de joutes ou de tournois que les nobles<sup>18</sup>. Les bourgeois de Lille peuvent ainsi s'enorgueillir d'avoir célébré annuellement les joutes de l'ÉpINETTE de 1283 à 1483 (excepté en 1477). Plus surprenant encore, les habitants les plus humbles de la ville, éblouis par les jeux de ces riches bourgeois, essayent d'imiter ces joutes avec leurs moyens. De nombreux bans échevinaux des villes de Flandres en font l'objet : interdiction de jouter sur des tonneaux en 1399, 1402, 1403, sur chariot en 1424, 1431, 1433, 1436, 1437, sur des planches en 1431 et sur l'eau en 1446. La fréquence des interdictions révèle que ces jeux sont très prisés. Hors des villes, certains paysans s'adonnent à des loisirs assez proches, qui diffèrent des joutes bourgeoises par les moyens mis en œuvre. Le *Liber de Virtutibus Philippi*, rédigé en 1452 par Jean Germain, en témoigne :

12. STANESCO M., *Jeux d'errance du chevalier médiéval. Aspects ludiques de la fonction guerrière dans la littérature du Moyen Âge flamboyant*, Leiden, 1988, p. 74.

13. BARBER R., BARKER J., *Les Tournois*, Woodbridge, 1989, p. 98 : En 1453, les joueurs de Pavie sont de simples citoyens.

14. VAN DEN NESTE E., *Tournois, joutes et pas d'armes dans les villes de Flandres à la fin du Moyen Âge, 1300-1488*, École des Chartes, Paris, p. 50.

15. BOVE B., « Les joutes bourgeoises à Paris entre rêve et réalité (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », *Le tournoi au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 135-162.

16. Archives Municipales d'Arras, BB7, f°15v. à 16v.

17. DE MONSTRELET E., *La Chronique*, vol. 5, (Douët d'Arcq L.), Paris, 1861, p. 447.

18. VAN DEN NESTE E., *op. cit.*, p. 127.

« Les Gantois, dans les joutes, se provoquent, tantôt avec des gaules, tantôt avec des pieux, parfois avec des perches servant à la pêche; ils s'essaient aux tournois... et s'imaginent faire les chevaliers en montant des chevaux loués; n'ayant pas d'écusson nobiliaire, ils s'attachent des bandeaux sur la poitrine et se frappent d'immenses bâtons en guise de lances aiguës. Ne sachant lancer leurs chevaux, ils les pressent des talons, bien plus que des éperons; les éclats de rire, bien plus vite que la portée de leurs coups, abattent les compagnons qu'on leur oppose<sup>19</sup>. »

Cependant, des participants de milieux trop disparates socialement ne peuvent pas s'affronter : un petit paysan ne jouera pas contre un grand seigneur. Au mieux, il pourra assister à ses confrontations.

Le large éventail social des pratiquants s'accompagne d'une grande diversité des modes d'affrontement liée à la géographie. En effet, les activités de combats courtois se développent à travers toute l'Europe. Par un système de licence mis au point sous le règne de Richard Cœur de Lion à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, le royaume d'Angleterre encadre la pratique des tournois en privilégiant des lieux de combat dans cinq de ses villes tandis que chaque cité de la Péninsule italienne adopte ses propres règles. En Allemagne, la « *Gestech* » ou la « *Rennen* », probablement apparues vers le XIII<sup>e</sup> siècle, sont précisément réglementées vers les années 1400<sup>20</sup>. Dans la Péninsule ibérique, des pratiques similaires peuvent aussi être repérées telles que *Las carreras de caballos* ou le *Joc de darts*, appréciés des nobles mais aussi d'hommes plus modestes qui remplacent les chevaux par des animaux moins chers et moins prestigieux<sup>21</sup>.

Outre les adaptations locales, la propagation généralisée des tournois et des joutes s'explique par l'effet d'alliances, de rencontres et de mariages : une culture de chevalerie de cour se développe sous des traits communs dans les espaces ibérique, bourguignon, angevin, français et anglais. Le phénomène n'est pas nouveau. La Guerre de Cent Ans oppose les hommes en même temps qu'elle brasse les origines, du fait des fréquents retournements de coalitions. Au-delà de cette guerre, les nombreuses relations établies depuis le XI<sup>e</sup> siècle, notamment entre le Nord de la Péninsule ibérique et les royaumes issus de l'ancien empire carolingien, provoquent des influences réciproques. Lors de la *Reconquista*, les Espagnols reçoivent l'aide de chevaliers venus de Bourgogne, d'Aquitaine et de Normandie. C'est d'ailleurs dans cette période que la campagne du célèbre Cid (Rodrigo Díaz de Vivar) aboutit à l'occupation éphémère du royaume de Valence entre 1094 et 1099<sup>22</sup>. Les croisades des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles favorisent égale-

19. FRIS V., « Analyse de chroniques bourguignonnes », Bulletin de la société d'histoire et archéologie de Gand, Gand, 1905, chap. LX, p. 190-212.

20. BLAIR C., *European armour*, London, 1958, p. 160.

21. HINOJOSA MONTALVO J., « Juegos, fiestas y espectáculos en el reino de Valencia: del caballero andante al Moro juglar », *Fiestas, juegos y espectáculos en la España medieval*, Madrid, 1999, p. 70.

22. RUCQUOI A., *Histoire médiévale de la Péninsule ibérique*, Paris, 1993, p. 205.

ment les échanges culturels dans les milieux de la chevalerie notamment par l'intermédiaire des nombreux ordres religieux-militaires. Voyageant en mer et vers l'Orient, les chevaliers portent leur jeu vers les îles et le pourtour méditerranéen ainsi que sur les territoires scandinaves. Des terres écossaises au Liban et de l'Oural aux confins de la Péninsule ibérique, tournois et joutes s'implantent rapidement.

Le succès des combats chevaleresques s'explique en partie par l'écho oral et littéraire retentissant qu'ils trouvent partout. D'*Érec et Énide* (écrit vers 1170) à l'inachevé *Conte du Graal* (1185), guerre, dévotion et amour courtois s'entremêlent pour lier jeux de cours et jeux guerriers : Érec tournoie après un mariage célébré à Caradigan. *Le Chevalier de la Charrette* met en lumière Lancelot, combattant transis devant Guenièvre au tournoi de Noauz. C'est au tour d'Yvain et de Gauvain de manier la lance dans *Le Chevalier au Lion*. Ce dernier prend part à un nouvel affrontement pour défendre la pucelle aux petites manches dans *Le conte du Graal...* Le modèle de combattant ainsi développé dans les romans de Chrétien de Troyes fait des émules. *La chanson de Gilles de Chin* en est un révélateur. Écrite vers 1230-1240, elle rapporte les hauts faits de Gilles de Chin, chevalier du Hainaut, décrit dans ses participations à différents genres de tournois : une mêlée à Auxerre (équipe contre équipe), un grand tournoiement à Trazegnies (duel), un tournoi grand et plénier à Maastricht (duel) ou encore un tournoi à Garde Saint Rémy au cours duquel il affronte cinq adversaires simultanément<sup>23</sup>. Désormais, les romans multiplient les descriptions de tournois, qu'il s'agisse de romans d'aventures comme *Sone de Nansay*, *Guillaume de Dole* ou bien de romans arthuriens, à l'image du *Tristan en prose*<sup>24</sup>. Plus encore, certains romans se focalisent uniquement sur les tournois. Le *Roman du Ham*, récit rapporté par le héraut Sarrasin, décrit un tournoi de trois jours qui se serait déroulé dans la Somme, en 1266. L'auteur dépeint les combats ainsi que les dames et seigneurs déguisés en personnages arthuriens dans une atmosphère générale de fête<sup>25</sup>. Encore appelés tournois, les affrontements qui ont lieu à Chauvency en 1285, décrits par Jacques Bretel, révèlent les champions, tel Henri III de Luxembourg<sup>26</sup>. Le tournoi devient joute en même temps que la narration glorifie davantage ses héros.

Dans une période où les genres de combats de chevaliers se multiplient et se font de plus en plus courtois, de nouvelles formes vont encore naître.

23. MOYEN P., « Tournois grans et pléniers, grant tournoiement et tornoy : la hiérarchie des tournois dans La chanson de Gilles de Chin », *Le Tournoi au Moyen Âge*, op. cit., p. 21-29.

24. RENART J., *Guillaume de Dole ou le roman de la rose*, (Dufournet J., Kooijman J., Menage R., Tronc C., éd.), Paris, 1988. *Le Roman de Tristan en prose*, (MÉNARD P., dir.), 9 vol., Genève, 1987-1997. *Sone de Nansay*, Tübingen, 1899.

25. SARRAZIN, « Roman du Ham », *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre suivie du Roman du Ham*, Paris, 1840, rééd. New-York Library, 1965, p. 213-384.

26. BRETTEL J., *Le Tournoi de Chauvency*, Liège-Paris, 1932.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le modèle du « chevalier errant » se répand sur une large partie de l'Europe, à l'image d'Ulrich von Lichtenstein, seigneur d'Autriche. Son parcours est décrit dans une autobiographie romancée : voyageant sur des milliers de kilomètres, il attribue un nom arthurien à ceux qui réussissent à briser contre lui trois lances sans être désarçonnés. De cette manière, il les admet à sa table ronde<sup>27</sup>.

Le jeu de la Table ronde, pratique antérieure aux pas d'armes puisqu'elle est identifiée dès le XIII<sup>e</sup> siècle, témoigne déjà de la relation entre littérature et combat courtois. Il est difficile d'attribuer une date à la première joute tenue sous forme de Table ronde. L'interdiction d'une rencontre de ce type en Angleterre en 1232 montre que le jeu devait exister au début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>.

L'historien anglais Mathieu Paris (mort en 1259), se référant à des faits survenus en 1252, explique que pour s'entraîner, certains chevaliers anglais firent un jeu de lances différent du commun et vulgaire tournoi, dénommé jeu de la Table ronde<sup>29</sup>. Il s'organise autour du thème des chevaliers de la Table ronde, selon un scénario inspiré par les romans arthuriens : chaque combattant endosse le nom et le rôle de l'un des célèbres chevaliers. Les décors des lieux des combats renvoient aussi à l'univers arthurien. Les dames aident les chevaliers à se préparer et récompensent le vainqueur. Enfin, le temps des combats est prolongé par un repas autour d'une grande table, à la manière du roi Arthur avec ses chevaliers.

Dans le *Libro de la orden de caballeria*, datant de 1275, Ramon Llull énumère les exercices auxquels doivent se livrer les chevaliers. Jouer, aller aux tournois, tenir Tables rondes et chasser font partie de leurs obligations<sup>30</sup>. Le jeu de la Table ronde est donc pratiqué et connu de l'Angleterre à la Péninsule ibérique dès la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. *La gran conquista de ultramar castellana*, ouvrage postérieur d'une vingtaine d'années au précédent, parle de ce jeu inventé par les anciens en Angleterre, France et Allemagne, afin de maîtriser le maniement de la lance<sup>31</sup>. Le jeu de la Table ronde suit une organisation précise. Pour signifier leur défi, les chevaliers attaquants viennent frapper d'une lance un bouclier orné des armes du chevalier défenseur. Ensuite, les dames équipent chacune leur champion de son casque, écu et lance. Au cours du combat, si l'attaquant (celui du dehors) ou le défenseur (celui du dedans) chute de cheval, son adversaire peut récupérer ses armes et se mettre au service de la dame qui dirige l'affrontement.

27. VON LIECHTENSTEIN U., *Frauendienst*, Göttingen, 1987.

28. « 1225-1232 », *Calendar of Patent Rolls, Henry III – Richard III (1216-1485)*, vol. 2, Public Record Office, London, 1893-1916, p. 492.

29. DE RÍQUER M., *Caballeros medievales y sus armas*, Madrid, 1999, p. 157.

30. LLULL R., *Libre de l'orde de cavalleria*, Barcelona, 1988, p. 177.

31. *La gran conquista de ultramar castellana*, Bogotá, 1979, p. 576.

Rédigée vers 1325, la *Crónica* de Ramon Muntaner précise davantage le jeu à partir d'un combat tenu en 1291, à Calatayud (en Aragon)<sup>32</sup>. Il s'effectue dans des lices. À l'une des extrémités est construit un château de bois dans lequel patiente le chevalier défenseur. Il se tient prêt à lutter contre ceux qui désirent se mesurer à lui. Le défi lancé, les trompettes retentissent et le chevalier défenseur sort du château pour combattre celui qui l'a provoqué. La lutte se fait à cheval, avec des lances. Le jeu de la Table ronde se tient en de nombreux lieux et circonstances à cette période (Valencia en 1274, Oloron en Gascogne en 1287, Tarascon en 1291, Burgos en 1330, Saragosse en 1336). Des formes semblables de combats ont pu être identifiées en Angleterre (Kenylworth et Warwick en 1279, Nefyn en 1284, Falkirk en 1302, Windsor, en 1344 et 1358), en France (Paris, en 1330 et 1332), en Flandres (Hesdin en 1235) ou encore en Allemagne (Merseburg en 1227, Neustadt en 1240, Nordhausen, en 1263 et 1267)<sup>33</sup>.

Au xv<sup>e</sup> siècle, en même temps que la mode courtoise arrive à maturité au sein de la noblesse et de la chevalerie, les différentes sphères de pouvoir, dans la Péninsule ibérique, en France ou en Bourgogne, éprouvent toujours un intérêt grandissant pour les combats chevaleresques. Parfois mise en doute, la filiation entre jeu de la Table Ronde et pas d'armes est vraisemblable. Dans les deux cas, les combats s'effectuent dans un contexte théâtral où honneur chevaleresque et lutte pour le cœur d'une dame sont présents, avec un référent littéraire d'arrière-plan.

La Péninsule ibérique fait figure de pionnière pour organiser un pas d'armes dans toutes ses composantes. La Bourgogne puis la cour de France et celle d'Anjou viennent ensuite. Pour l'expliquer, un bref aperçu des situations politiques de ces cours permet de faire apparaître un moteur spécifique à l'avènement d'un pas d'armes : la concurrence politique et guerrière reportée sur le terrain de la joute. Les Castillans semblent avoir été les premiers à suspendre momentanément les guerres pour essayer de renvoyer leurs querelles sur les lices des pas d'armes.

Dans la Péninsule ibérique, la guerre fratricide entre Pierre I<sup>er</sup> et Henri de Trastamare, atteint son paroxysme en 1369 avec le meurtre du premier par le second. Probablement, cette agitation fait-elle reculer momentanément le phénomène des joutes en Castille, qui connaît pourtant une tradition marquée en la matière. Cependant, il ne faiblit pas en Navarre où les rois Charles II puis Charles III en organisent fréquemment, notamment à Pampelune. La cour d'Aragon, traversée par les aléas d'une agitation politique permanente, est aussi amateur de joutes. Le couronnement de Ferdinand d'Aragon, en 1414, est l'occasion d'une fête chevaleresque somptueuse où l'on peut voir dans les décors et dans l'organisation générale des joutes les prémices des pas d'armes. Cette période correspond à une

32. MUNTANER R., *Crónica*, 9 vol., Barcelona, 1927-1952.

33. BARBER R., BARKER J., *Les Tournois, op. cit.*, p. 41-62.



reprise intense de l'activité chevaleresque en Castille. En effet, le couronnement de Jean II comme roi de Castille, en 1406, marque un retour des joutes à la cour. Elles deviennent très fréquentes à compter du début des années 1420. L'entourage du souverain de Castille a pris la mesure de son engouement pour cette forme d'exercice et n'a de cesse de le satisfaire en organisant le plus souvent possible des affrontements courtois. Dans un climat tendu entre certaines factions de la noblesse, le roi, le connétable de Castille et les infants d'Aragon, chacun semble vouloir enchérir pour organiser des joutes plus retentissantes que l'autre. Au Portugal, le maître de l'ordre d'Avis est élu roi sous le nom de Jean I<sup>er</sup> du Portugal par les *Cortes* de Coïmbra en 1385. L'avènement de la nouvelle dynastie s'accompagne d'un renouvellement de la noblesse qui entoure le roi. Ce dynamisme est marqué par la tenue de nombreuses joutes, notamment autour du futur roi Édouard, fils de Jean I<sup>er</sup>, associé au pouvoir de son père dès 1411. Dans un contexte où tout est bon pour affirmer et afficher sa supériorité – dans les relations internes et externes de la Castille, l'Aragon, la Navarre et le Portugal – les joutes sont particulièrement appréciées par les hauts dignitaires du pouvoir. En 1428, la situation de la Péninsule ibérique est favorable à ce que le *Passo de la Fuerte Ventura* se tienne à Valladolid. Ce fait d'armes est destiné à fêter le départ de la cour de Castille de Léonor d'Aragon vers son futur époux Édouard du Portugal. Une fois les combats terminés, une importante délégation accompagne Léonor d'Aragon jusqu'à Lisbonne où se tiennent de nouvelles joutes en 1429<sup>34</sup>. Celles-ci sont disputées en présence d'Isabelle du Portugal (sœur d'Édouard du Portugal et future duchesse de Bourgogne) et de la délégation bourguignonne venue chercher la future épouse de Philippe le Bon.

Au début du xv<sup>e</sup> siècle, la Bourgogne est marquée par ses mauvaises relations avec le camp armagnac, sur fond de guerre avec les Anglais. Cette situation est ponctuée par l'assassinat du duc d'Orléans en 1407 qui trouve sa réponse en 1419 dans le meurtre du duc de Bourgogne. Les rivalités exacerbées peuvent difficilement s'exprimer sur un autre terrain que celui de la guerre. La présence anglaise et sa supériorité affirmée depuis la Bataille d'Azincourt s'associent mal avec des relations courtoises. Le règne du duc de Bourgogne Jean sans Peur connaît de nombreuses joutes<sup>35</sup>. Mais, la période qui suit immédiatement son assassinat est confuse, laissant peu de place au divertissement des chevaliers qui doivent être prêts pour le véritable combat. Aussi, faut-il attendre quelques années de reprise en main du duché par Philippe le Bon, nouveau duc de Bourgogne, pour retrouver une activité chevaleresque intense. Les années 1430 sont ponctuées de faits d'armes courtois à la cour de Bourgogne, à commencer par les festivités qui sont organisées en 1430 à Bruges, pour le mariage de Philippe le Bon et Isabelle

34. VAUGHAN R., *Philip the Good*, Woodbridge, 2002, p. 182.

35. SCHNERB B., *Jean sans Peur*, Paris, 2005.

du Portugal. La série de joutes tenue à cette occasion s'inscrit dans la continuité du *Passo de la Fuerte Ventura*, de combats disputés en septembre 1428 à Coïmbra ou encore à Lisbonne au début de l'année 1429<sup>36</sup>. Cependant, les joutes de Bruges ne semblent pas encore présenter toutes les caractéristiques d'un pas d'armes, même si elles s'en approchent, notamment en mettant en relation la cour de Bourgogne et celle du Portugal. On doit attendre quelques années pour voir se dérouler le premier pas d'armes à la cour de Bourgogne : le Pas de l'Arbre Charlemagne, en 1443. Deux années plus tard, la cour de France et celle d'Anjou importent à leur tour ce mode d'affrontement.

En France, la fin du xiv<sup>e</sup> siècle est marquée par des joutes retentissantes aux formes proches des pas d'armes. L'entrée dans Paris de la reine de France Isabeau de Bavière en 1389 est amplement célébrée. De nombreux spectacles de rue ont lieu afin de marquer les esprits de la population parisienne. Des joutes sont tenues. Cependant, les caractéristiques d'un pas d'armes ne s'y retrouvent pas entièrement. Il n'est pas question de la défense d'un lieu. Les notions de spectacles et de joutes ne sont pas aussi fusionnelles : les combats ne semblent pas reposer sur une histoire et un scénario élaboré. La dimension théâtrale manque. Le récit de Froissart est très intéressant à ce sujet puisque, lors d'un tournoi destiné à célébrer la reine, les chevaliers se plaignent de la trop grande quantité de poussière levée par les chevaux lors des courses, non pas parce qu'elle les gêne dans le combat mais parce que leurs coups n'ont pas pu être appréciés pleinement<sup>37</sup>. Le roi ordonne d'arroser la place pour les journées suivantes : le spectacle commence à être un paramètre important même si on est encore loin des décors stylisés et fastueux du xv<sup>e</sup> siècle. De même, les joutes de Saint-Inglevert, l'année suivante, ne paraissent pas marquées de l'empreinte théâtrale qu'on retrouve dans chaque pas d'armes. Elles se déroulent dans un décor purement utilitaire, tandis que les pas d'armes accueillent « tout un matériel d'affabulation<sup>38</sup> » ayant pour fonction de donner un effet de roman et une logique théâtrale aux combats. Les joutes de Saint-Inglevert, connues à travers cinq témoignages contemporains, sont dénommées jeux, joutes, *gladiatorius ludus*, *duellum* ou encore table ronde mais jamais pas d'armes<sup>39</sup>. Au crépuscule du xiv<sup>e</sup> siècle, les pas d'armes sont probablement en gestation à la cour de France mais la situation politique est très instable sur des portions importantes du territoire. De la bataille d'Azincourt jusqu'aux premières trêves de Charles VII avec l'Angleterre en 1444, les possibilités de divertissements chevaleresques sont réduites dans le royaume exsangue.

36. « Lettre du prince Henry à son père Jean I<sup>er</sup> du Portugal, de Coïmbra, le 22 septembre 1428 », RUSSELL P., *Prince Henry « the navigator »*. *A life*, New Haven and London, 2000, p. 365-369.

37. FROISSART J., « Les Chroniques », *Historiens et chroniqueurs du Moyen Âge*, Paris, 1952, p. 616.

38. GAUCHER E., *La Biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1994, p. 562.

39. GAUCHER E., « Les joutes de Saint-Inglevert : perception et écriture d'un événement historique pendant la guerre de Cent Ans », *Revue d'histoire et de philologie*, n° 2, Paris, 1996, p. 233.

Peut-être nés en Castille et plus complexes que leurs prédécesseurs, les pas d'armes reflètent et expriment les phénomènes de mode ayant infiltré les chevaleries des différents royaumes.

Loin des tournois semi-improvisés des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, les pas d'armes relèvent d'une organisation mûrement réfléchie et anticipée<sup>40</sup>. Certains sont prévus plus d'un an à l'avance. Avant même le début des combats, ils requièrent la participation d'une centaine de personnes pendant plusieurs jours car l'installation des lices, des tribunes et des décors nécessite une attention et un travail importants. De son côté, un réseau organisé de hérauts colporte l'information en des lieux précis. Ils ont supplanté le bouche-à-oreille hasardeux des siècles précédents.

De même que l'événement a été soigneusement préparé, le moment de l'affrontement est particulièrement structuré. Le déroulement des combats suit des règles préalablement édifiées, mises par écrit en une succession de chapitres. Les chevaliers se doivent de les connaître et les officiers d'armes ont à cœur de les transmettre puis de les faire respecter.

Pour faire vivre ces défis à mi-chemin entre amour et art martial, l'improvisation n'a pas sa place dans l'organisation. Tout ce qui peut être réglé à l'avance l'est grâce à un protocole précis venant orchestrer les différentes phases des journées de combat.

Par leur mise en scène, la logique de spectacle poussée à son maximum distingue encore davantage les pas d'armes des autres formes de tournois ou joutes. Ils peuvent se concevoir comme un simulacre épuré de guerre dans lequel les chevaliers jouent un rôle d'acteur en s'opposant à l'épée, la lance ou la hache. À travers une histoire partiellement dévoilée et des signes volontairement porteurs de sens, les spectateurs ont à résoudre une sorte d'énigme à entrées multiples. Qui combat, pourquoi et pour qui ? Une dame se cache-t-elle derrière cette entreprise ? Que signifie cette devise, ces lettres brodées sur la tenue du combattant ? La curiosité est attisée par des voies diverses et l'imaginaire est très sollicité. La musique, la poésie, et les allégories viennent parfaire les effets dramatiques du combat. Alors qu'un tournoi peut être ou ne pas être spectaculaire (il peut se réduire à sa plus simple expression : l'affrontement de cavaliers à la lance, sans recherche systématique d'originalité dans sa mise en œuvre), un pas d'armes l'est par essence et chaque événement de ce nouveau genre cherche à être original.

Art de la guerre en temps de paix, le pas d'armes est presque toujours associé à des festivités : mariage, naissance, célébration de paix, signature de traité, entrée de ville. Pas d'armes amoureux, pas de croisade ou pas littéraire : le thème du spectacle est en relation avec la prouesse militaire, pour un prince, par amour d'une dame ou de Dieu. Le nom même du pas est souvent évocateur. *Passo Honroso*, Pas de l'Arbre Charlemagne, Pas de

40. DUBY G., *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, *op. cit.*, p. 126-130.

la Pastourelle ou Pas de la Fontaine aux Pleurs sont autant de désignations qui résonnent déjà dans l'imaginaire de chacun.

Dans les différentes formes de tournois et de joutes, l'incertitude liée à l'issue d'un combat et les risques encourus par les chevaliers engendrent l'émotion des spectateurs. Cette prise de risque constitue aussi un élément central de la logique des pas d'armes. Même si les armes se font plus courtoises, les blessures sont encore fréquentes et la mort présente dans ce genre de rencontre.

Au xv<sup>e</sup> siècle, l'idée de pas ou de passage se retrouve dans le moment qui mène de la vie à la mort. Les mots d'Álvaro de Luna qui demande à un religieux de ne plus le quitter jusqu'au « pas de la mort<sup>41</sup> » en témoignent. De même, le chroniqueur bourguignon Georges Chastellain montre-t-il à quel point l'idée de passage, très présente dans l'imaginaire chevaleresque, peut se rapporter à celle de la mort lorsqu'il écrit *Le Pas de la mort*<sup>42</sup>. Le risque potentiel donne du souffle à l'émotion que peuvent ressentir les combattants comme les spectateurs à chaque course de lance ou coup d'épée. Lorsque les fiers chevaliers s'affrontent pour la défense ou l'attaque symbolique d'un passage, ils peuvent se retrouver devant le plus effrayant d'entre eux : celui qui va de vie à trépas.

La tradition du défi guerrier vient s'ajouter au simulacre de situation militaire. Vers 1445, Alfonso de Cartagena détaille dans le *Doctrinal de los caballeros* les caractéristiques du défi : il est lié au déshonneur, à un tort ou à des dommages<sup>43</sup>. L'une de ces trois conditions suffit à un *hidalgo* pour en défier un autre. L'issue du combat doit permettre de laver l'affront, compenser les dommages et récupérer l'honneur. Cette idée du défi reprend celle développée dans les *Partidas*, au xiii<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Ce texte est précis et fait apparaître que le droit de défier un homme est un privilège, la qualité minimale requise étant d'appartenir à la noblesse.

Dans le cas des pas d'armes, la notion de défi est légèrement différente, il ne s'agit plus de laver un affront mais d'afficher sa bravoure aux yeux de tous et acquérir la notoriété qui sera assimilée à une élévation vers les plus grands honneurs. Cet aspect n'est pas vraiment nouveau dans les affrontements entre chevaliers. Dès le xii<sup>e</sup> siècle, Anne Commène rapporte dans l'*Alexiade* les propos d'un chef barbare participant à la croisade de Constantinople en 1098. Celui-ci se présente comme un guerrier invincible :

« À un carrefour où je suis né, il y a un sanctuaire élevé de longue date où quiconque désire livrer un combat singulier vient se poster dans ce but, et là il demande à Dieu son aide, tandis qu'il attend sur place l'homme qui osera

41. *Crónica de don Álvaro de Luna, Condestable de Castilla, Maestro de Santiago*, Madrid, 1940, p. 430 : « paso de la muerte ».

42. CHASTELLAIN G., « Le Pas de la mort », *Ceuvres*, T. VI, Bruxelles, 1864.

43. DE CARTAGENA A., *Doctrinal de los caballeros*, Santiago de Compostela, 1995, p. 201-203.

44. ALFONSO X EL SABIO, *Las siete partidas*, Partida VII, Título 11, ley 2, Madrid, 1992, p. 389.

le défier. À ce carrefour, je suis resté longtemps sans rien faire à attendre un antagoniste ; mais l'homme assez audacieux pour cela n'est jamais venu<sup>45</sup> ».

À l'image de ce chef barbare, la défense d'un pas se comprend comme une démonstration de force dont le chevalier gardien ou attaquant peut tirer grand honneur. La transposition de ce genre de situation guerrière vers l'affrontement courtois est également en germe dans les romans de Chrétien de Troyes, à l'image du dangereux passage de pierre qui mène au Pont de l'Épée dans *Le Chevalier de la Charrette* :

« Le passage à franchir est bien gardé et bien défendu. Il ne suffira pas d'y venir pour qu'on vous l'abandonne, il faudra prendre maints coups d'épée et de lance et en donner autant avant de passer au-delà<sup>46</sup>. »

Les romans de chevalerie du XIII<sup>e</sup> siècle décrivent de nombreux épisodes similaires, comme dans ce passage du *Tristan en prose* :

« Li cevaliers ki le pont gardoit estoit ja montés sour son ceval tous garnis et tous appareilliés de ferir. Dont s'escrie, tant com il puet : signeur cevalier aventureux, autre passage querés que cestui se vous a moi ne volés jouter, car bien saciés certainement que quitement vous ne poés cest pont passer<sup>47</sup> ! »

Le pas d'armes met en scène le défi, qui n'est plus lié au déshonneur ou à un tort, mais lancé pour démontrer sa bravoure et son orgueil. Le chevalier s'engage dans la défense ou l'attaque d'un pas par amour ou en quête de reconnaissance mais d'abord par défi. Contrairement aux « joutes à outrance », « duels judiciaires », « gages de bataille » et « champs mortels » contemporains des pas d'armes, le défi n'est pas lancé pour réclamer justice et faire couler le sang. Il s'agit de s'éprouver pour montrer son honneur mais selon la logique du défi amoureux. La mise en scène fait apparaître clairement que le motif avancé des combats ne renvoie pas à une question de justice terrestre ou à un désaccord mais à la démonstration de l'attachement d'un chevalier à une dame. Le chevalier défenseur du pas porte un signe distinctif qui montre son allégeance (bracelet, couvre-chef, anneau). Combattre doit permettre au chevalier de prouver qu'il est digne de la dame pour laquelle il s'est engagé. La victoire ne se prend pas seulement sur son adversaire, elle se gagne par le regard de l'être aimé. L'influence de la littérature, l'empreinte de la cour, les notions de défi et de risque se juxtaposent pour donner aux pas d'armes toute leur ampleur.

Selon une logique identique à celle des pas, les emprises d'armes, autres formes de combats chevaleresques, se construisent autour d'un scénario qui fait une belle place aux dames, dans un décor destiné à éblouir. Le

45. COMMENE A., *Alexiade*, t. II, Paris, 1967, p. 230.

46. CHRETIEN DE TROYES, *Le Chevalier de la Charrette*, *op. cit.*, p. 562.

47. « Des aventures de Lancelot à la fin de la Folie Tristan », *Le Roman de Tristan en prose*, t. 1, *op. cit.*, p. 66.

spectacle est également au cœur de ce genre d'affrontement où les combats s'effectuent aussi avec des lances, des haches ou des épées. Dans le code de courtoisie chevaleresque, l'emprise est à la fois la démarche du chevalier (le voyage qu'il effectue à la recherche d'adversaires de joute) et l'objet qu'il fait vœu de porter sur lui en signe de défi (symbolisant son dévouement).

Le verbe espagnol « *emprender* » signifie traiter une négociation difficile et éprouvante. Le voyage du chevalier qui mène une emprise a bien ce caractère. Il est éprouvant puisque les arrêts correspondent à des temps de combat et il oblige à la négociation car les souverains ne sont pas toujours prêts à laisser combattre des étrangers chez eux (même courtoisement).

Parallèlement, le terme « emprise » correspond en langage militaire à ce qui est peint sur les écus des chevaliers errants, sur les étendards des capitaines de guerre. En affichant ce symbole à la vue de tous, le chevalier montre qu'il veut affirmer sa valeur en combattant.

Concrètement, l'emprise est donc à la fois l'action de défi et l'enseigne visible par tous, qui signifie cette volonté. Par élégance et pour être original, l'enseigne utilisée peut être une écharpe, la partie décorée d'un vêtement, un bracelet ou encore un anneau. Quand le défi est relevé, ce qui n'est pas toujours le cas, un combat est mené à une ou plusieurs armes. Le principe qui consiste à rompre sa lance sur son adversaire ou bien à asséner un nombre déterminé de coups (d'épée, de hache ou de lance) est identique à celui des pas d'armes.

Les emprises se distinguent des pas sur un point particulier : lors d'une emprise, le chevalier se déplace pour aller défier les autres, généralement dans diverses cours étrangères, tandis que lors d'un pas d'armes, ce sont les assaillants qui arrivent de différents lieux pour répondre au défi lancé par le gardien du pas. Ainsi, Jacques de Lalaing se rend-il dans les cours de la Péninsule ibérique puis en Angleterre dans le cadre de l'emprise du Bracelet d'or. Mais, lorsqu'il défend le Pas de la Fontaine aux Pleurs, il reste à Chalon-sur-Saône, dans l'attente de chevaliers étrangers.

Pour analyser les pas d'armes et les emprises, différents types de sources sont utilisables : chroniques, romans, poésies, traités d'éducation, militaire ou d'équitation, documents comptables, sources iconographiques et héraldiques.

Les sources les plus importantes sont celles qui donnent un accès direct aux informations. Dans ce domaine, les chroniques sont essentielles. Attachés à décrire et glorifier la vie des souverains ou des chevaliers, les chroniqueurs s'étendent parfois avec une minutie étonnante sur les événements marquants de leurs parcours. Ils sont souvent les témoins oculaires de ce qu'ils rapportent. Certains poèmes, voués entièrement à rendre hommage aux courageux participants d'un de ces faits d'armes, apportent aussi des précisions de première catégorie.

Ces sources d'information écrite offrent la possibilité d'aller à l'encontre des représentations classiques des joutes à cheval du Moyen Âge. Ces événements ne se résument pas à quelques échanges de coups de lance ou d'épée... Contrairement aux images télévisuelles, souvent anachroniques et presque toujours simplificatrices, ces formes de combats étonnent par leur complexité. Le niveau d'élaboration et de structuration des pas d'armes permet de dépasser les clichés habituels concernant les tournois et d'envisager sous un autre jour l'ensemble des pratiques physiques médiévales. En particulier, la place occupée par les pas d'armes dans les sociétés où ils se développent peut être discutée afin d'investir le champ de questionnement « sportif ».

Phénomène marquant du <sup>xx</sup>e siècle, le sport codifié et réglementé est né en Grande Bretagne, selon la plupart des spécialistes. Au début du <sup>xix</sup>e siècle, dans le milieu bourgeois, le développement industriel aurait favorisé les conditions de sa naissance et permis son accroissement comme « un fait de civilisation original, caractéristique de notre époque, participant du jeu et du travail, dont la dominante est la recherche de la prouesse physique dans le cadre de règlements et d'institutions spécifiques et qui est chargé accessoirement de significations socio-politiques<sup>48</sup> ».

Le sport serait ainsi une création du début du <sup>xix</sup>e siècle qui emprunte certaines valeurs et modes de fonctionnement à l'Antiquité. Cette idée paraît communément admise et le parallèle entre les Jeux Olympiques antiques et le sport moderne est souvent souligné. L'analogie entre olympisme et sport semble convenir aux historiens comme à l'opinion générale et ses différents relais médiatiques : les pratiques physiques antiques sont les parents du sport contemporain<sup>49</sup>. La restauration des Jeux Olympiques par Pierre de Coubertin repose en partie sur ce lien établi. Plusieurs analyses récentes vont dans ce sens, décrivant le sport comme « un patrimoine qui se transmet, soit par des descriptions littéraires, soit par la pratique des jeux populaires traditionnels<sup>50</sup> ». Ainsi,

« le même esprit de compétition faisait s'affronter les guerriers Achéens sur la grève près de Troie, lors des jeux funèbres en l'honneur de Patrocle, les champions des grands jeux de la Grèce ancienne, les premiers athlètes des Jeux Olympiques du début de notre siècle, les premiers concurrents du tour de France<sup>51</sup> ».

48. THIBAUT J., *Sports et éducation physique. 1870-1970*, Paris, (1<sup>re</sup> éd. 1967), 1997, p. 26.

49. GILLET B., *Histoire du sport*, Paris, Que sais-je? n° 337, 1965. LE FLOC'HMOAN J., *La genèse des sports*, Paris, 1962.

50. JEU B., « Place et fonction du sport dans la culture et l'histoire universelle », *Pour un humanisme du sport*, Paris, 1994, p. 45.

51. DURAND M., *La Compétition en Grèce antique*, Paris, 1999, p. 7.

Notre mémoire collective semble se satisfaire pleinement de l'idée de lien entre le sport contemporain et des pratiques physiques plus anciennes, à condition qu'elles relèvent de l'Antiquité.

Le sport entretient bel et bien un rapport privilégié avec les Jeux Olympiques, qu'ils soient modernes ou antiques. En revanche, la plupart des historiens qui s'intéressent à la question du sport ne distinguent pas de filiation directe entre les pratiques physiques médiévales et le sport moderne : « Le sport moderne apparaît en Grande Bretagne, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est une création originale qui s'organise dans le cadre idéologique de la première révolution industrielle<sup>52</sup>. » Ainsi, *L'Almanach du sport* de l'Encyclopaedia Universalis propose un survol en 3 pages des pratiques physiques de l'an 369 à 1520, alors que plus de 600 couvrent la période allant de 1789 à nos jours<sup>53</sup>... La perspective est étonnante et contestable : l'histoire du sport serait construite sur des bases antiques, pour connaître ensuite un grand vide temporel de plus de 1400 ans, jusqu'à sa création (ou renaissance) au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'assimilation des pratiques physiques antiques à la notion de sport sans questionnement sur les pratiques de la période intermédiaire reflète cette idée sur la période médiévale, perçue comme « un intermède médiocre, un entracte de la grande histoire, un creux de la vague du temps<sup>54</sup> ». Peut-on parler de relation entre Jeux Olympiques antiques et sport actuel sans se préoccuper des pratiques physiques qui ont eu cours entre les deux périodes ? S'interroger sur la définition du sport actuel est-il envisageable sans se préoccuper du passé proche et lointain ?

Définir le sport moderne est un exercice périlleux<sup>55</sup>. Mais, l'hypothétique filiation qui fait un pas de géant pour relier sport antique et sport moderne n'est peut-être qu'une habile construction destinée à orienter les valeurs du sport moderne. Pierre de Coubertin et les nombreux chantres du sport contemporain sont probablement allés puiser des références dans les pratiques physiques antiques pour mieux étayer leur argumentaire et donner l'assise à un système sportif qui leur correspond.

Il faut néanmoins différencier l'image qu'a laissée l'œuvre de Coubertin de ce qu'il a vraiment écrit. En effet, il considère que le sport connaît une longue histoire ininterrompue de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge. S'agissant du chevalier, Coubertin le caractérise ainsi : « La passion sportive s'empare ainsi de lui, le soulève et, à travers lui et par lui, va se répandre sur toute l'Europe occidentale d'Allemagne en Espagne, d'Italie en Angleterre,

52. BOULONGNE Y.P., « Les origines de l'idée olympique dans le monde occidental », *Pour un humanisme du sport*, op. cit., p. 7.

53. DURRY J., *L'Almanach du sport. Des origines à 1939 et De 1939 à nos jours*, Paris, 1996.

54. LE GOFF J., *Un autre Moyen Âge, temps travail et culture en occident : 18 essais*, Paris, 1999, Préface, p. 14.

55. BOURDIEU P., « Comment peut-on être sportif ? », *Questions de sociologie*, Paris, 2002, p. 181.



la France servant de carrefour central au mouvement<sup>56</sup>. » Le Moyen Âge représente pour Coubertin des siècles de « puissante activité sportive, laquelle décline à la Renaissance<sup>57</sup> ».

À l'inverse, Norbert Élias ne voit aucune filiation en affirmant que la loyauté, caractéristique de l'éthique sportive, est un élément fondamental qui distingue les jeux de l'Antiquité du sport moderne<sup>58</sup>. En prenant l'exemple de la lutte ou de la boxe, Élias montre notamment que le degré de violence physique toléré hier était bien supérieur à celui qui est aujourd'hui admis par des règles plus détaillées. Aussi, s'étonne-t-il qu'on insiste si souvent sur les continuités entre les jeux traditionnels de l'Antiquité et les sports modernes. Si l'argumentation d'Élias est discutable, l'absence d'interrogation sur une éventuelle continuité entre les pratiques médiévales et le sport actuel l'est encore davantage.

Sur le sujet, seules quelques études existent, qui ne font pas des pratiques physiques l'objet central de leur propos. Celle sur *Les Jeux au royaume de France du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle* apporte des informations précieuses sur les pratiques corporelles<sup>59</sup>. Cependant, les dimensions potentiellement sportives de ces jeux n'y sont pas particulièrement développées, à juste titre, puisqu'il s'agit autant de décrire des pratiques physiques que des jeux de hasard, de cartes ou de dés. De même, des travaux relatifs aux loisirs envisagent les pratiques physiques à titre d'exemple, mais sans chercher à développer un modèle d'analyse de leur évolution ni de leurs caractéristiques<sup>60</sup>.

L'examen d'activités comme la danse, la chasse ou encore la course à pied, fait émerger la complexité et la diversité des pratiques physiques médiévales<sup>61</sup>. Dévoilant un riche éventail d'activités, de rares ouvrages généraux abordent la question d'un sport intemporel, ouvrant la porte à une discussion engagée sur l'existence du sport au Moyen Âge à propos de l'ensemble des pratiques physiques du médiévales<sup>62</sup>.

Pour discuter cette question, le cadre géographique suivant s'est imposé, là où emprises et pas d'armes fleurissent, un peu partout en Europe de l'ouest : États bourguignons (Bourgogne, Brabant et Flandres), France, Anjou, Provence, Castille, Aragon, Andalousie, Portugal, Angleterre, Écosse.

56. DE COUBERTIN P., *Pédagogie sportive*, Paris, 1972, p. 31.

57. *Ibid.*, p. 36.

58. ÉLIAS N., DUNNING E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, 1994, p. 188.

59. MEHL J.M., *Les Jeux au royaume de France du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1990.

60. VERDON J., *Les Loisirs en France au Moyen Âge*, Paris, 1980.

61. PRUDHOMMEAU G., *Histoire de la danse. Des origines à la fin du Moyen Âge*, t. 1, Paris, 1986.

SAVAGE H.L., « Hunting in the Middle Ages », *Speculum*, vol. 8, n° 1, janv. 1933, p. 30-41.

BRUANT G., *Anthropologie du geste sportif. La construction sociale de la course à pied*, Paris, 1992. *La Chasse au Moyen Âge*, (MENJOT D., dir.), Paris, 1980.

62. JUSSEURAND J.-J., *Les Sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France*, (1<sup>re</sup> éd. 1901), Paris, 1986. LE FLOCHMOAN J., *La Genèse des sports*, Paris, 1962. MERDRIGNAC B., *Le Sport au Moyen Âge*, Rennes, 2002.

Déterminer les bornes chronologiques qui restreignent l'étude d'un sujet est également un exercice périlleux mais nécessaire. De nombreuses joutes élaborées sont avérées dès la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Tel est le cas par exemple des joutes de Saint-Inglevert ou bien encore de celles tenues en 1414 à Saragosse pour célébrer l'avènement de Ferdinand, nouveau roi d'Aragon<sup>63</sup>. Celles de 1430, à Bruges, qui marquent l'union du duc de Bourgogne avec Isabelle du Portugal correspondent à l'émergence du phénomène des pas d'armes en Bourgogne. Dans les descriptions qu'on en connaît, ces dernières joutes ne recouvrent pas exactement les dimensions précédemment présentées, correspondant à la définition d'un pas d'armes. Cependant, la recette générale des finances de la ville de Lille parle d'un « pas de joustes » tenu en 1431<sup>64</sup>. Sans qu'on sache exactement de quelle rencontre chevaleresque il s'agit, cette mention indique que les pas d'armes sont connus à la cour de Bourgogne à cette date.

Le premier pas d'armes identifié répondant à toutes les caractéristiques de ce genre de fête chevaleresque s'est déroulé dans la Péninsule ibérique, en 1428, à Valladolid. Toutefois, aucun élément ne permet d'affirmer qu'il est effectivement le premier événement de ce type. Des joutes antérieures contenaient peut-être déjà toutes les caractéristiques d'un pas d'armes. La transition d'une forme de joutes à l'autre ne correspondant pas à une rupture brutale et l'identification du premier pas est délicate. Cependant, les joutes répertoriées à ce jour qui précèdent cette date de 1428 ne présentent pas entièrement les signes distinctifs d'un pas d'armes.

Le *Passo de la Fuerte Ventura*, tenu en mai 1428 à Valladolid, est donc considéré comme le premier événement du genre. Le second fait d'armes à regrouper tous les « ingrédients » est le *Passo Honroso*, tenu en 1434, à nouveau en Castille. Ces deux manifestations permettent d'établir cette région comme lieu d'émergence du phénomène.

À partir des années 1440, les pas d'armes franchissent les Pyrénées. Dès lors, ils s'enchaînent régulièrement, en France, dans les États bourguignons et au sein des cours de la Péninsule ibérique.

Le dernier fait d'armes envisagé est le Pas de la Dame Sauvage, tenu à Gand en 1470. Il fait suite au Pas du Perron Fée (1463) et à celui de l'Arbre d'or (1468), qui ont apporté puis stabilisé les dernières évolutions. Il s'agit de traiter le sujet « dans une durée suffisante pour repérer la dialectique de la continuité et du changement<sup>65</sup> ». Cette dialectique nous mène jusqu'aux années 1460, époque à laquelle le phénomène des pas d'armes arrive à

63. DE MONSTRELET E., *La Chronique*, vol. 1, *op. cit.*, p. 76-80. ZURITA J., *Anales de la Corona de Aragón*, t. 5, libro 12, Zaragoza, 1980.

64. Archives départementales du Nord, Lille, *Recette générale des finances, Chambre des comptes*, B 1945 (1431).

65. LE GOFF J., *Saint Louis*, Paris, 1996, p. 14.

maturité. Cette période correspond aussi à un moment particulier dans les cours qui ont vu les pas d'armes se développer.

En Bourgogne, Charles le Téméraire, amateur de pas d'armes, succède à son père Philippe le Bon, en 1467. En matière de fêtes chevaleresques, la continuité semble assurée et les années 1460-1470 se caractérisent encore par un engouement pour les pas d'armes. Cependant, la fin de règne très instable de Charles le Téméraire s'accompagne de la mise au second plan des différentes formes de joutes en Bourgogne. Sans disparaître, elles n'ont plus le faste des précédentes.

En France, le règne de Charles VII donne lieu à de nombreuses joutes à partir de 1445 et, plus encore, après 1453 avec le règlement du conflit franco-anglais. À sa mort en 1463, son fils et successeur Louis XI est peu enclin aux joutes, leur préférant la chasse.

À la même période, René d'Anjou, organisateur de plusieurs pas d'armes, se retire dans ses états de Provence : sa cour semble se refermer sur elle-même.

Dans la Péninsule ibérique, l'union des royaumes de Castille, d'Aragon et de Navarre minimise l'impact du phénomène des pas d'armes<sup>66</sup>. Au Portugal, l'effet de mode qui s'était porté un temps sur les pas d'armes se tourne chaque jour davantage vers les conquêtes outre-Atlantique. Dans l'enthousiasme des découvertes maritimes, les joutes courtoises ne sont plus prédominantes.

En Angleterre, la Guerre des Deux Roses qui oppose les maisons royales de Lancastre et d'York commence dès 1455. Les années 1460 correspondent à un moment de guerre civile intense. Les jouteurs sont amenés à exercer leur talent sur les champs de guerre ou bien à se rendre à l'étranger pour participer à des combats courtois. Les joutes, dans cette cour comme dans les autres, deviennent donc des préoccupations de second rang même si elles ne disparaissent pas pour autant.

Un survol des rencontres courtoises organisées à partir de 1470 (date du dernier pas étudié ici) et au cours du xvi<sup>e</sup> siècle laisse apparaître une activité encore très intense dans ce domaine.

À la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les joutes restent des activités physiques à risque, comme en témoigne le décès de Gaston V de Foix, prince de Viane, lors d'un tournoi à Libourne, en 1470<sup>67</sup>. Le nombre des combats à la lance ne faiblit pas, tel le tournoi qui a lieu à Romans (Dauphiné) en 1484<sup>68</sup> ou ce pas d'armes, tenu par Claude de Vauldray à Lyon, en 1490, au cours duquel Pierre Terrail, futur chevalier Bayard, fait ses premiers exploits<sup>69</sup>. De 1491

66. L'annexion définitive de la Navarre a lieu en 1512 mais, à cette date, elle vit depuis une vingtaine d'années sous une sorte de protectorat de ses voisins désormais unis depuis 1479 : l'Aragon et la Castille.

67. D'ESQUERRIER A., « Chronique », *Chroniques romanes des comtes de Foix*, Nîmes, 1999, p. 145.

68. *Un Tournoi à Romans en 1484*, (CHEVALIER U., dir.), Romans, 1888.

69. LE LOYAL SERVITEUR, *Histoire du gentil seigneur de Bayard*, Paris-Lyon-Saverne, 1960, p. 36-37.

à 1493, « le chevalier sans peur et sans reproche », qui semble s'ennuyer en garnison à Ayre (Picardie), multiplie les joutes<sup>70</sup>. Le Pas de Sandricourt, tenu en 1493, dont le récit est connu grâce au héraut d'armes du duc d'Orléans est d'un faste impressionnant<sup>71</sup>. En 1494, Claude de Vauldray joute à la cour de Maximilien de Habsbourg à Anvers, en tant que « noble chevalier esclave et serviteur de la Belle Géante<sup>72</sup> ». La ville de Lyon connaît encore les exploits de Claude de Vauldray au cours de joutes destinées à célébrer l'entrée de Charles VIII dans la ville, en 1495, après une expédition italienne<sup>73</sup>. Quelques allusions seulement rappellent qu'un pas s'est tenu à Moulins, en Bourbonnais, un peu avant 1497<sup>74</sup>.

Le début du xvi<sup>e</sup> siècle connaît toujours le même engouement. Claude de Salins, serviteur du futur Charles Quint, tient un pas en 1512, avec son château de Vincelles pour décor<sup>75</sup>. De son côté, Montjoie, roi d'armes du roi de France, relate le Pas de l'Arc Triomphal, tenu à Paris en 1514, en l'honneur de l'entrée de la nouvelle reine dans la ville<sup>76</sup>. L'événement est retentissant. Les grands moments de la vie de cour sont toujours accompagnés de joutes, à l'image de l'entrée de François I<sup>er</sup> à Paris, après son couronnement, le 15 février 1515. De même, des joutes sont tenues lorsque François I<sup>er</sup> entre victorieusement dans Milan en novembre 1515. La Castille connaît aussi une intense activité : en 1517, le futur Charles Quint participe à des joutes à Valladolid<sup>77</sup>. Près d'un siècle après le *Passo de la Fuerte Ventura*, le phénomène est toujours vivace, étendu et enraciné. Le Tournoi de Nozeroy, en Franche-Comté, tenu du 24 décembre 1519 au 2 janvier 1520, présente toutes les caractéristiques d'un pas, comme s'il s'agissait d'une adaptation théâtrale d'une pièce classique<sup>78</sup>. Le gardien doit garder un arbre garni d'oranges. L'une des journées de combat a lieu en salle, dans le château. Il y a même une bataille amicale autour de l'attaque et la défense d'un bastillon.

À cette période, la dimension diplomatique des joutes est manifeste, comme en témoignent celles tenues pendant huit jours à l'occasion de

70. *Ibid.*, p. 58.

71. LE HERAULT ORLÉANS, *Le Pas des armes de Sandricourt, relation d'un tournoi donné en 1493 au château de ce nom*, Paris, 1874.

72. MOLINET J., *Chroniques de Jean Molinet*, t. 3, Bruxelles, 1937, p. 393-403.

73. « Mémoires de l'histoire de Lyon, 1573 », *Chronique de Savoie*, (Paradin M., éd.), Lyon, 1561, p. 277.

74. « Relation du pas d'armes que messire Claude de Salins soutint en son château de Vincelles, le 6 mars 1512 », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, Paris, (PROST B., dir.), 1878, p. 232.

75. *Ibid.*, p. 223-233.

76. MONTJOIE, *Le Pas des armes de larc triumphal*, imprimé à Paris, Publication sans lieu ni date. DE LA MARK R., seigneur de Fleurange, « Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et François I<sup>er</sup>, en France, Italie, Allemagne et les Pays-Bas, depuis l'an 1499 jusques en l'an 1521 », *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. 5, Paris, 1838, p. 44-45.

77. MACQUÉREAU R., *Chroniques de la maison de Bourgogne*, Paris, 1838, p. 77.

78. « Relation du Tournoi de Nozeroy », *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, op. cit., p. 236-259.

l'entrevue du Camp du Drap d'Or, entre François I<sup>er</sup> et Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1520<sup>79</sup>.

En matière de combats courtois, le xvi<sup>e</sup> siècle apparaît donc dans la continuité, même si les affrontements se font de plus en plus théâtraux et de moins en moins violents. De nouveaux simulacres, dénommés carrousel, peuvent se concevoir comme une prolongation du phénomène des pas même s'ils présentent des caractéristiques spécifiques, les chevaliers en armures y combattant généralement avec des massues rembourrées et des épées émoussées<sup>80</sup>. En 1533, le mariage du roi de France Henri II avec Catherine de Médicis, célébré avec fastes, est accompagné de joutes<sup>81</sup>. En 1549, Philippe, futur roi d'Espagne, participe à de prestigieuses festivités à Binche (dans l'actuelle Belgique). Dans une succession de joutes, Philippe d'Espagne parvient à franchir les obstacles du Pas Fortuné, de la Tour Périlleuse et du Chevalier au Lion d'or bloquant l'accès à l'Île Heureuse<sup>82</sup>... Cependant, la mort tragique du roi de France Henri II lors d'une joute, à Paris, en 1559, diminue l'engouement pour ce genre d'exercice, dans une période où l'avènement des armes à feu contribue aussi à le faire tomber en désuétude. Le profond changement de la chevalerie n'est pas non plus étranger à cette évolution. L'esprit de *Don Quichotte* commence à souffler<sup>83</sup>.

79. DU BELLAY M., « Les mémoires de messire Martin Du Bellay contenant plusieurs choses advenues au royaume de France, depuis l'an 1513, jusques au trespas du roy François I<sup>er</sup> », *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, op. cit.*, p. 131.

80. BLAIR C., *European armour*, London, 1958, p. 168.

81. Un tableau d'Antoine Caron exposé au Musée du Louvre en témoigne.

82. CABANILLAS J., « Relación muy verdadera de las grandes fiestas que la serenísima Reina doña María ha hecho al Príncipe nuestro señor en Flandes, en un lugar que se dice Vince », *Relaciones de los reinados de Carlos V y Felipe II*, vol. II, Madrid, 1950, p. 199-221. DE SANTA CRUZ A., *Crónica del emperador Carlos V*, vol. V, Madrid, 1925, p. 267. CALVETE DE ESTRELLA J.C., *El felicísimo viaje del muy alto y muy poderoso príncipe don Felipe*, 2 vol., Madrid, 1930. DE BOURDEILLE P., abbé et seigneur de Brantôme, *Oeuvres complètes*, t. 1, Liechtenstein, 1977, p. 105.

83. NADOT S., *Rompez les lances! Chevaliers et tournois au Moyen Âge*, Paris, 2010, p. 184-185.